

Vide grenier de la société de chasse de Quimerc'h
LE 19/04/2026
DE 07H00 A 17H00

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone

Email@.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Déclare sur l'honneur:

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Les réservations et paiements se font sur place, avant tout déballage
Règlement par espèces ou par chèque à l'ordre de « Société chasse de Quimerc'h »
à joindre obligatoirement avant tout déballage.

Je réserve table (1.80m) et apporte portants vêtements pour un total de €

Fait à, le /.... / 20.....

Signature

Vide grenier de la société de chasse de Quimerc'h
LE 19/04/2026
DE 07H00 A 17H00

REGLEMENT

Article 1 - Lieu de la brocante

Espace François Mitterrand 29590 Pont de Buis les Quimerc'h.

Article 2 -Jour & heures de la brocante

Le 19/04/2026 de 07h00 à 17h00 (ouverture au public 09h00 17h00)

Article 3 - Produits dont la vente est interdite

Tout objet dont la taille, l'encombrement ou la nature présente un risque pour le public ou l'espace accueillant l'événement

Article 4 - Accessibilité à la brocante

Parking à proximité. Une aide au déchargement et chargement des véhicules sera apportée.

Article 5 -Conditions d'attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués dans l'ordre chronologique des inscriptions. Seul un bulletin d'inscription complet permettra d'obtenir la confirmation d'inscription.

Article 6 - Prix et modalités de paiement

6€ la table de 1.80m.

2€ le portant à vêtements (non fourni)

Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements

Le stand est limité à la (ou aux) table(s) reserve et attribué. Il est possible de presenter des objets au sol sans que cela n'encombre le passage.

Les participants s'engagent à ne pas vider leurs stands avant 17h00.
